

JEAN-VINCENT PLACE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE LA REFORME DE L'ETAT ET DE LA SIMPLIFICATION AUPRES DU PREMIER MINISTRE

AXELLE LEMAIRE
SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIQUE ET DE
L'INNOVATION
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, Le 8 décembre 2016 N°008

3 millions d'euros pour concrétiser le service public de la donnée

Les administrations françaises gèrent plusieurs bases de données de référence qui sont de véritables trésors nationaux pour la collectivité: le cadastre, la base adresse nationale de la Poste et l'IGN, la base SIRENE qui décrit l'état civil de toutes les entreprises, administrations et associations, etc.

Diffuser, rendre accessibles ces données de référence à tous afin qu'elles soient réutilisées est l'objet du service public de la donnée, créé par l'article 14 de la loi pour une République numérique. Permettre un niveau de réutilisation massif, à la hauteur de la centralité de ces bases pour l'économie française et le développement de services innovants, c'est faire de ces bases une véritable infrastructure industrielle immatérielle, une infrastructure de données.

Pour soutenir la mise en place de cette infrastructure de données et la montée en qualité des données de référence, **Jean-Vincent PLACE**, secrétaire d'Etat chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification, et **Axelle LEMAIRE**, secrétaire d'Etat chargée du Numérique et de l'Innovation annoncent un futur financement de **3 millions d'euros dans le cadre du deuxième programme d'investissements d'avenir (PIA).**

Cet investissement vise à encourager le développement d'infrastructures de diffusion à haut niveau de disponibilité, y compris des outils technologiques mutualisables de sécurisation de la diffusion, de gestion industrielle des signalements d'erreur, ainsi que l'interopérabilité et la convergence des données de référence entre elles, par exemple en déployant des solutions de type données liées (« Linked Data »).

Contacts presse:

Cabinet de Jean-Vincent PLACE: 01 42 75 64 40 <u>cabinet-res.communication-presse@pm.gouv.fr</u> Cabinet d'Axelle LEMAIRE: 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr